



Samedi 16 novembre 2024

La complicité du Canada avec le génocide américano-sioniste Le Canada officiel refuse de rencontrer la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés



Edmonton, 10 novembre 2024

- Le Canada officiel refuse de rencontrer la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés
- Réunion avec la rapporteuse spéciale des Nations Unies à Toronto
- Dépôt d'une requête judiciaires contre le Canada pour violations de la Convention sur le génocide et de la Charte des droits et libertés
 - 1er novembre 1954 – Début de la révolution algérienne

- **Soutien indéfectible à la résistance héroïque en Palestine**

La complicité du Canada avec le génocide américano-sioniste

Le Canada officiel refuse de rencontrer la rapporteuse spéciale de l'ONU sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés

Francesca Albanese, rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, était au Canada au début du mois de novembre dans le cadre d'une tournée de conférences dans des universités nord-américaines. Elle devait également rencontrer des représentants du gouvernement, dont la ministre des Affaires étrangères du Canada, Mélanie Joly, et s'adresser au Comité permanent des affaires étrangères de la Chambre des communes, mais ces invitations ont été retirées sans explication avant son arrivée au Canada.

Le 5 novembre, Francesca Albanese a tenu une conférence de presse sur la colline du Parlement à Ottawa au cours de laquelle elle a déclaré : « Il ne m'échappe pas que, malgré l'urgence de la situation actuelle, à quelques exceptions près, les dirigeants politiques de ce pays ont choisi de ne pas me rencontrer ou de retirer les invitations à me rencontrer. De quoi ont-ils peur ? »

Lors de la conférence de presse, Francesca Albanese a dit avoir été « snobée » par Affaires mondiales Canada et le Comité des affaires étrangères de la Chambre des communes. Ni le cabinet du premier ministre ni celui de la ministre des Affaires étrangères n'ont répondu aux demandes d'explication des médias concernant l'annulation de ces rencontres.

Avant son arrivée, les forces sionistes au Canada et en Israël ont mené ce que l'on peut qualifier de propagande haineuse et exigé que le gouvernement canadien refuse d'autoriser l'entrée de Mme Albanese au Canada. Le 1er novembre, le *National Post* a publié un article rédigé par Arsen Ostrovsky, avocat et directeur général de l'International Legal Forum, une ONG sioniste basée en Israël, dans lequel il écrit : « Si le gouvernement canadien veut vraiment s'attaquer à la montée en flèche de la haine des Juifs, il refusera l'entrée à cette antisémite impénitente et à cette apologiste du terrorisme, qui se fait passer pour une fonctionnaire de l'ONU. ».



Lors de la conférence de presse du 5 novembre, Mme Albanese a également souligné : « C'est clair pour moi que les Canadiens veulent plus de clarté, d'intégrité et des actions concrètes de leur gouvernement sur les atrocités que nous voyons tous se dérouler en Palestine, à Gaza. »

Le même gouvernement du Canada qui a ovationné au Parlement un collaborateur nazi ukrainien membre de la Waffen SS ne rencontrera pas la rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés. Il ne discutera pas de comment acheminer de l'aide humanitaire à la population du nord de Gaza, où la pire catastrophe en matière de droits humains est en train de se produire à cause de la politique et des actions américano-sionistes.



À Ottawa, Francesca Albanese rencontre des membres du Groupe d'amitié parlementaire Canada-Palestine, 5 novembre 2024.

C'est le genre de démocratie que le Canada préconise aujourd'hui et qui justifie le génocide sous la bannière de grands idéaux. Le refus du Canada officiel de rencontrer une fonctionnaire nommée par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies dément la promotion honteuse du Canada en tant que démocratie, défenseur des droits humains et de l'état de droit.



Mme Albanese prend la parole à l'Université McGill, à Montréal, 4 novembre 2024.

Par contre, les Canadiens et les Québécois ont accueilli Mme Albanese. À l'Université McGill, la réunion a dû être déplacée de la Faculté de droit à une salle de bal dans l'édifice de l'Union des étudiants où la salle était bondée et où il ne restait que des places debout. Elle a pris la parole à l'Université d'Ottawa devant une salle comble. À Toronto, un événement a eu lieu à l'Université de Toronto le 7 novembre, avec 500 participants.



Université d'Ottawa, 5 novembre 2024

En réponse aux attaques du lobby américano-sioniste contre Mme Albanese, 30 organisations juives internationales, dont celles du Canada, Voix juives indépendantes (Canada), If Not Now Canada et la United Jewish People's Order, ont publié une lettre conjointe le 5 novembre dans laquelle elles déclarent notamment :

« Mme Albanese fait l'objet d'attaques incessantes de la part d'organisations à motivation politique comme 'UN Watch', qui mènent des campagnes de diffamation toxique pour la réduire au silence et nuire à son mandat en matière de droits humains. Ces organisations n'ont qu'un seul objectif : protéger le gouvernement israélien des critiques internationales et de la responsabilité juridique.

« Malheureusement, les représentants de certains gouvernements occidentaux ont donné un vent arrière fort à ces campagnes de dénigrement, en accusant Mme Albanese d'antisémitisme. Nous rejetons de telles allégations, qui sont infondées et qui constituent une incitation irréfléchie à l'encontre de Mme Albanese, au risque de mettre en danger sa sécurité personnelle.

« Prenant la défense de plus de deux millions de civils à Gaza dont la vie est menacée, notamment par une famine délibérée, Mme Albanese a dénoncé la collusion politique et la complicité militaire des gouvernements occidentaux dans l'anéantissement de Gaza par Israël. Au lieu de mettre fin aux crimes de guerre d'Israël, certains de ces gouvernements tentent de faire taire la messagère. »

La lettre conjointe se termine ainsi : « Nous saluons la fermeté morale exceptionnelle de la rapporteuse des droits humains de l'ONU, Mme Albanese, au milieu des souffrances indicibles des Palestiniens et face aux attaques

malveillantes contre elle et son mandat à l'ONU. » Le rapport le plus récent de Mme Albanese, publié le 1er octobre 2024, intitulé « L'effacement colonial par le génocide », est disponible [ici](#).



La rapporteuse spéciale des Nations Unies, Francesca Albanese, reçoit une ovation debout lors de sa visite à l'Université de Toronto, 7 novembre 2024.



Réunion avec la rapporteuse spéciale des Nations Unies à Toronto



La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a pris la parole au Steelworkers' Hall de Toronto le 8 novembre dans le cadre de sa tournée d'une semaine au Canada. La réunion était organisée par Voix juives indépendantes et soutenue par le Conseil régional de Toronto du syndicat des Métallos, avec un préavis d'une journée et grâce au bouche à oreille. Quelque 150 syndicalistes, étudiants, jeunes et activistes communautaires y ont participé. Francesca Albanese a fait une brève introduction, avant de laisser place à la discussion et aux questions.

La rapporteuse spéciale a principalement insisté sur le fait que ce qui se passe à

Gaza et en Cisjordanie n'est pas une guerre, c'est un génocide. Elle a déclaré qu'Israël a clairement l'intention d'exterminer le peuple palestinien par des massacres, la famine et des déplacements de population. Il ne peut y avoir aucune confusion à ce sujet, a-t-elle souligné.

Elle a également souligné que la communauté internationale doit tout mettre en oeuvre pour mettre fin à ce génocide. Rappelant que la Cour internationale de justice a statué en juillet dernier qu'Israël devait mettre fin à son occupation, démanteler ses colonies, accorder des réparations et faciliter le retour des Palestiniens déplacés, Mme Albanese a souligné qu'il incombait à tous les pays, y compris le Canada, de veiller à ce que cette décision soit appliquée. Elle a appelé toutes les personnes de conscience au Canada à multiplier les efforts dans ce sens, notamment en demandant des comptes au gouvernement canadien pour son soutien honteux et inconditionnel à Israël.

La rapporteuse spéciale a appelé les travailleurs en particulier à utiliser leurs syndicats et leur nombre pour dénoncer le génocide. Elle a salué le mouvement de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) au Canada, ainsi que les efforts déployés par les Canadiens pour mettre fin aux ONG et « organisations caritatives » douteuses qui recueillent illégalement des fonds pour financer le génocide. Elle a suggéré que les régimes de retraite canadiens qui investissent en Israël fassent l'objet d'une enquête et qu'il leur soit demandé de se désinvestir d'Israël.

Mme Albanese a ajouté que son prochain rapport aux Nations unies inclura le rôle des banques et de l'industrie privée, des ONG et des organisations caritatives qui investissent en Israël, afin de mettre en lumière la manière dont ils soutiennent le génocide dans ce pays. En conclusion, Francesca Albanese a exprimé l'espoir et la conviction qu'en continuant à travailler ensemble et à s'unir politiquement, en utilisant tous les moyens, y compris les actions en justice, pour demander des comptes à Israël et à ceux qui le soutiennent, les Canadiens apporteront une contribution indélébile à la victoire finale du peuple palestinien.



Dépôt d'une requête judiciaire contre le Canada pour violations de la Convention sur le génocide et de la Charte des droits et libertés

Le 5 novembre, le Centre juridique pour la Palestine (CJP) et des membres de la Coalition pour la responsabilité du Canada à Gaza ont déposé une requête judiciaire devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario contre le procureur général du Canada au nom de deux Canadiens. Les deux plaignants ont souffert et continuent de souffrir de graves séquelles en conséquence du soutien actuel du Canada au génocide américano-sioniste à Gaza et des violations de leurs droits en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Lors d'une conférence de presse le 6 novembre dans l'édifice de l'Ouest de la Colline du parlement, l'avocat de la défense en droit criminel et en droits humains Shane Martinez, un des membres de l'équipe juridique, a dit de la démarche qu'elle était « une étape importante qui tient le Canada pour responsable de ne pas avoir adopté des mesures raisonnables pour empêcher la campagne génocidaire d'Israël contre le peuple palestinien. Le refus d'agir et le fait que le Canada a contribué au renforcement des capacités militaires d'Israël ont eu des séquelles dévastatrices pour les Canadiens d'origine palestinienne, y compris nos clients. Leurs droits ont été bafoués aux termes de deux outils juridiques importants, la *Convention sur la prévention et la répression du crime de génocide* et la *Charte canadienne des droits et libertés*. »

Il y a deux plaignants dans ce procès. Hany el Batnigi est né à Gaza et a fui la Palestine avec sa famille pendant la guerre arabo-israélienne de 1967. Lui et sa famille ont par la suite déménagé au Canada. Hany est retourné pour la première fois à Gaza en septembre 2023, et il y a été pris au piège lorsqu'a débuté le siège des forces américano-sionistes le 8 octobre, et il a dû se déplacer à maintes reprises. Pendant qu'il était coincé à Gaza, il a tenté à quatre reprises de traverser la frontière pour aller en Égypte. À l'une de ces occasions, il a été blessé par une explosion durant un bombardement. Il a pu enfin quitter vers le 7 novembre 2023. Depuis son retour au Canada, il a vainement entrepris des démarches auprès du gouvernement fédéral pour faire sortir les membres de sa famille de Gaza. Pendant ce temps, le Canada envoyait des avions militaires pour sortir des Canadiens israéliens d'Israël. Plusieurs membres de sa famille sont toujours à Gaza. Plusieurs ont été tués, d'autres, blessés, par les attaques israéliennes. On lui a aussi refusé le droit de parrainer des membres de sa famille à Gaza pour qu'ils puissent venir au Canada en vertu du programme de visa temporaire dans le cadre des Mesures spéciales pour Gaza, en raison de l'impossibilité pour lui de défrayer les coûts en tant que personne à la retraite.

Le deuxième demandeur, Tamer Jarada, est né à Gaza en 1986 et réside au Canada depuis 2011. Lorsque les bombardements israéliens ont commencé, les parents, les soeurs, les oncles et d'autres membres de la famille de Tamer ont cherché refuge dans un appartement vide dont il était le propriétaire dans la ville de Gaza. Le logis a été détruit par une frappe aérienne israélienne le 25 octobre 2023, tuant son oncle, sa tante, deux de ses soeurs, des neveux, des cousins et d'autres membres de sa famille élargie. D'autres membres de sa famille ont été tués par les Forces d'occupation israéliennes (FOI) dans les semaines et les mois qui ont suivi. Les autres, qui sont toujours à Gaza, font face à la famine et à des problèmes de santé. Certains membres de sa famille ont réussi à se rendre en Égypte, mais ses tentatives de parrainage pour les amener au Canada dans le cadre du programme de Mesures spéciales pour Gaza, ont été extrêmement difficiles à cause d'obstacles comme la sévérité des mesures de sécurité imposées aux réfugiés de Gaza, mesures qui ne sont pas requises d'autres personnes fuyant des conflits, comme ceux de Syrie et d'Ukraine.

La requête judiciaire déposée à la cour de 112 pages fournit des preuves à l'appui

des allégations selon lesquelles le Canada a manqué à ses obligations de prévenir le génocide en continuant de fournir des armes à Israël, en refusant d'imposer des sanctions contre Israël pour son génocide, en manquant à ses responsabilités d'interdire des citoyens canadiens de servir dans les forces armées israéliennes, en permettant à des associations caritatives de faire des collectes de fonds pour soutenir Israël dans ses actes illégaux, et en refusant de suspendre le Partenariat stratégique Canada-Israël, la coopération militaire canado-israélienne et d'autres ententes du genre.

On y explique aussi comment le programme de mesures spéciales pour Gaza a été un échec alors qu'il devait aider les gens à fuir le génocide à Gaza. Sur son site Web, le Centre juridique pour la Palestine, sous la rubrique « Demander des comptes au gouvernement canadien au sujet de Gaza » dresse une liste des redressements qu'il demande :

1. Une déclaration pour reconnaître que le Canada a une obligation en vertu du droit coutumier de prendre toutes les mesures possibles en son pouvoir pour prévenir le génocide;
2. Une déclaration pour reconnaître que le Canada a violé le droit à la sécurité de la personne des demandeurs, à l'encontre de l'article 7 de la *Charte des droits et libertés* (« la Charte »), en omettant de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour empêcher Israël de commettre le génocide contre le peuple palestinien de Gaza;
3. Une déclaration pour reconnaître que le Canada a violé les droits des plaignants à la protection et à la jouissance égales de la loi, sans discrimination, à l'encontre de l'article 15 de la Charte, en les traitant différemment sur la base de leur origine nationale ou ethnique en tant que personnes palestiniennes cherchant un asile pour eux et pour leurs êtres chers face à un cas plausible de génocide;
4. Une déclaration pour reconnaître que la violation par le défendeur des droits des demandeurs en vertu des articles 7 et 15 de la Charte n'est pas conforme aux principes fondamentaux de justice et qu'il ne peut avoir recours à l'article 1 de la Charte.

Les demandeurs dans cette cause sont représentés par la Coalition pour la responsabilité du Canada à Gaza, qui est composée d'avocats du Centre juridique pour la Palestine (CJP), le Centre international de justice pour les Palestiniens (CIJP)-Canada, Hameed Law et Dimitri Lascaris.

Pour lire la requête judiciaire ou pour contribuer financièrement à la cause, voir le site Web du CJP [ici](#).

(Avec des informations du CJP, CIJP)



1er novembre 1954 – Début de la révolution algérienne



Montréal, 3 novembre 2024

À la marche hebdomadaire tenue à Montréal le 3 novembre, une jeune femme d'origine algérienne a parlé avec éloquence de l'engagement, de l'héroïsme et de l'aspiration profonde à la liberté de celles et ceux qui ont combattu, il y a soixante-dix ans, pour obtenir l'indépendance de l'Algérie. Elle a déclaré :

« [...] aux premières heures du 1er novembre 1954, a résonné partout en Algérie le son des balles pour annoncer le début de la guerre d'indépendance. Si vous faites une rapide recherche dans les archives autour du 1er novembre 1954, vous verrez que la presse internationale avait unanimement condamné les attaques des rebelles, les qualifiant de barbares, sanguinaires, terroristes et injustifiées.

« Comme vous pouvez voir, le vocabulaire de la presse n'a pas évolué depuis, ni sa capacité de discernement. Le 1er novembre 1954 a été orchestré par six héros de la révolution, six hommes, que la France a vite traité de terroristes, de les condamner à mort et à interdire même à la population de prononcer leurs noms. Pourtant, ces hommes avaient un rêve qu'ils partageaient avec 8 millions d'Algériens, celui d'une Algérie libre. [...] Encore une fois, des personnes dont on ne peut pas prononcer le nom, ça semble aujourd'hui drôlement familier. »

La jeune oratrice a attiré l'attention sur les similitudes qui jonchent le parcours des luttes algérienne et palestinienne « pour que vous sachiez qu'aujourd'hui n'est pas si différent d'hier et que les colonisateurs, peu importe leur nom, peu importe leur visage, reproduisent toujours le même stratagème de nettoyage ethnique, répression brutale contre les civils et bien sûr, ce qu'ils font de mieux : traiter les résistants qui se dressent contre les injustices des occupants de terroristes.

« Mon grand-père, ainsi que tous ces compatriotes, a été traité de terroriste

lorsqu'il a combattu l'armée française. Est-ce que cette diffamation les a fait reculer ou les a arrêté ? Non, parce qu'ils avaient promis de combattre jusqu'à la libération totale. »

[...]

« Les colonisateurs pensent qu'avec le temps, on oublie, ils pensent nous avoir à l'usure. Mais quand comprendront-ils enfin que les peuples colonisés n'oublient pas, que leurs enfants n'oublient pas, que leurs petits-enfants n'oublieront pas, que génération après génération nous combattons avec toujours plus de férocité.

« Par contre, ceux qui oublient, ceux qui ont la mémoire courte sont les colonisateurs et leurs rejets. Ils ont cru jusqu'à très récemment, jusqu'à il y a un an et presque un mois, que la cause palestinienne était morte.

« Ils ont cru que les enfants palestiniens d'aujourd'hui, dont les parents se sont tenus déterminés devant les chars d'assaut Merkava durant la première, puis durant la deuxième Intifada, ils ont cru que ces enfants avaient oublié le combat noble de leurs ancêtres.

« Ces colonisateurs ont cru que ces parents courageux avaient enfanté des lâches. Mais dites-moi, qui sont les lâches qui, aujourd'hui, de leurs avions ou de leur char d'assaut, déciment la population civile et considèrent cela comme des victoires militaires ?

« Aujourd'hui, je vais m'adresser aux sceptiques, à ceux qui doutent, qui attendent, qui comptent les jours, qui désespèrent, parce que cela fait plus d'un an, parce que le nombre de morts augmente, parce qu'ils ont tué nos leaders, qu'a priori il n'y a pas d'issue : mensonge !

« Laissez-moi vous dire qu'après le 1er novembre 1954, huit ans de guerre sanglante s'est ensuivi, huit ans de guerre, je ne parle pas des 132 ans de colonisation, mais des huit ans de guerre, durant lesquels la France a tué les Algériens de toutes les manières possibles, en les affamant, en les brûlant vif au napalm, en les tuant dans leurs villages, dans leurs villes, en les tuant en France, noyés dans la Seine.

« Et la France a assassiné un grand nombre, si ce n'est la majorité de nos résistants. Figure parmi eux, Larbi Ben M'hidi, le cerveau qui a orchestré le 1er novembre 1954, et jusqu'à aujourd'hui, à l'heure où on se parle, nous ne savons toujours pas où repose sa dépouille, ni celles de beaucoup de nos combattants de la résistance.

« Aujourd'hui n'est pas si différent d'hier. Malgré huit ans de tortures, huit ans de colonialisme, huit ans de combats, huit ans de batailles perdues aussi, et après que plus de 1,5 million d'Algériens aient versé de leur sang, la victoire a été arrachée.

« Aujourd'hui, Israël répète le même stratagème et même en pire. Nous leur

disons aujourd'hui qu'ils peuvent bien continuer leurs crimes barbares contre la population. Ils peuvent continuer de cibler nos leaders, [...], ils peuvent bien continuer de tenter d'humilier les Palestiniens. Mais ils ne réussiront jamais à enlever aux Palestiniens leur Gaza. »

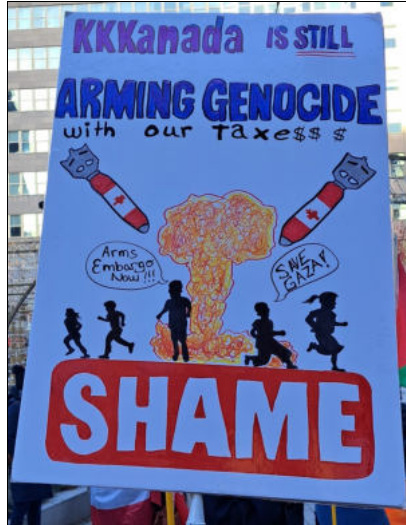


Soutien indéfectible à la résistance héroïque en Palestine

Montréal



2 novembre



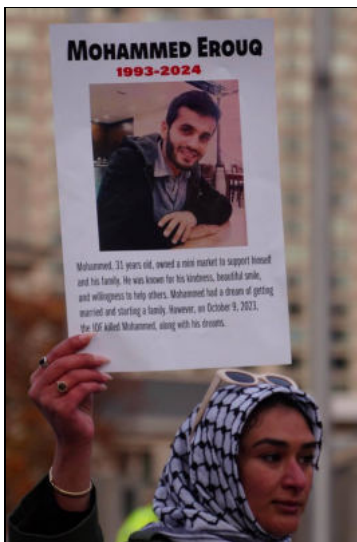
3 novembre





9 novembre

Ottawa



3 novembre

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées au Monument pour les droits de la personne le 9 novembre et ont défilé dans les rues d'Ottawa lors d'une marche des enfants pour la Palestine et le Liban.

La manifestation était dédiée aux enfants de Gaza, car le mois de novembre marque le premier anniversaire d'une conférence de presse tenue par des enfants devant l'hôpital Al-Shifa de la ville de Gaza, assiégé par les forces d'occupation israéliennes. Lors de cette conférence de presse, quinze enfants ont lancé un appel au monde entier : « Depuis le 7 octobre, nous sommes victimes d'un génocide, de tueries, de déplacements et de bombes qui tombent sur nos têtes devant le monde entier. Ils mentent au monde en disant qu'ils visent les résistants, mais en tant qu'enfants, nous avons échappé à la mort plus d'une fois. Nous sommes venus à l'hôpital Al-Shifa pour nous mettre à l'abri après avoir été exposés à plusieurs reprises aux bombardements. Nous avons été surpris d'être à nouveau exposés à la mort après que l'occupation a ciblé l'hôpital Al-Shifa. L'occupation nous affame. Pendant de nombreux jours, nous n'avons ni eau, ni nourriture, ni même de pain. Nous buvons de l'eau contaminée. Nous sommes ici pour faire entendre nos voix d'enfants, en vous exhortant tous à nous protéger. Arrêtez la mort. Nous voulons la vie. Nous voulons la paix. Nous voulons que les assassins soient jugés. Nous voulons des médicaments. Nous voulons de la nourriture. Nous voulons de l'éducation. Nous voulons la vie ».

Se référant à cette conférence de presse, une porte-parole du Mouvement de la jeunesse palestinienne a déclaré : « Ces enfants ont parlé au nom d'une génération entière prise au piège d'un génocide brutal. Un an plus tard, nous sommes toujours hantés par leurs cris. Gaza a payé un prix insondable. Les lieux où les gens devraient trouver refuge, comme les hôpitaux et les écoles, ont été bombardés et détruits. Et pourtant, ces enfants n'ont pas abandonné. Alors même que les bombes pleuvaient, ils sont restés le symbole de quelque chose d'inébranlable, la volonté inébranlable de survivre, d'espérer, de vivre. Aujourd'hui encore, ils restent une voix pour nous tous, appelant à la justice, à la protection et à la possibilité de vivre sans peur. Nous devons nous unir et exiger que les civils, les hôpitaux pour enfants, les plus vulnérables, soient protégés. Nous devons demander des comptes à ceux qui sont responsables de ces souffrances ».



9 novembre

Elle a présenté trois orateurs, tous des enfants. Une jeune fille de 15 ans, arrivée à Ottawa en provenance de Gaza il y a six mois, a évoqué les conditions de vie de sa famille, les déplacements, la faim et la perte de ses amis et de sa famille. Elle

a raconté que sa meilleure amie avait été retrouvée sous les décombres lorsque son immeuble avait été bombardé. Elle est restée en vie pendant trois jours, mais personne n'a pu la sauver, et son corps est toujours sous les décombres. La jeune fille a lancé un appel : « S'il vous plaît, arrêtez la guerre. Protégez les enfants. Je ne peux pas ramener ceux qui sont morts, mais je parle au nom des 1,4 million d'enfants qui se trouvent encore à Gaza. N'oubliez pas les enfants de Gaza. Continuez à parler de nous. Utilisez votre voix pour mettre fin à cette guerre. »

Kingston



13 novembre

Toronto





2 novembre



9 novembre

Sarnia





9 novembre

Windsor

Le 29 octobre, des médecins, d'autres professionnels de la santé et leurs sympathisants ont manifesté pendant plus d'une heure devant le campus Ouellette de l'hôpital régional de Windsor pour protester contre la destruction systématique des hôpitaux par Israël et l'assassinat de travailleurs de la santé et de patients dans le nord de la bande de Gaza et au Liban. Cette manifestation, la première du genre à Windsor, a été organisée en réponse à l'appel lancé par Médecins contre le génocide en faveur d'actions de solidarité avec les travailleurs de la santé en Palestine et au Liban qui risquent leur vie pour tenter de sauver leurs patients.

Les automobilistes qui passaient par là ont manifesté leur reconnaissance aux manifestants en klaxonnant avec enthousiasme et en offrant d'autres gestes de soutien. L'action s'est terminée par une vigile sur la pelouse de l'hôpital où deux médecins ont parlé des Conventions de Genève et d'autres lois internationales qui interdisent de prendre pour cible des hôpitaux et d'autres infrastructures civiles, et ont demandé qu'elles soient respectées pour mettre fin aux atrocités qu'Israël commet en toute impunité.





29 octobre



9 novembre

Sudbury



9 novembre

Saskatoon



10 novembre

Edmonton



10 novembre

Calgary



3 novembre

Squamish



11 novembre

Victoria



(Photos: LML, PYM Ottawa, SPHR Queens, Sarnians 4 Palestine, Sobia Ezzeldine Photography, Palestine Online, CJPME Saskatoon, N. Blessing, Rising Tide Squamish)

